



HAL
open science

Licence Anglais

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Anglais. 2011, Université de la Nouvelle-Calédonie - UNC. hceres-02036500

HAL Id: hceres-02036500

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036500v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : NOUVELLE-CALEDONIE

Établissement : Université de la Nouvelle-Calédonie

Demande n° S3LI120001042

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Anglais

Présentation de la mention

Les trois années de formation de la mention sont organisées autour du socle traditionnel de l'étude de la langue anglaise (la compréhension de l'écrit et de l'oral, la production écrite et orale, la phonétique, la linguistique, la traduction), avec des enseignements visant un niveau C1 voire C2 du cadre européen de certification en langues, et l'étude de la littérature et de la civilisation britannique, américaine et régionale (Pacifique). Des enseignements dits « d'ouverture » et une formation en bureautique complètent cette formation. La mention d'Anglais de l'Université de Nouvelle-Calédonie cible trois catégories de débouchés en particulier et propose ainsi trois parcours en troisième année : le professorat d'anglais dans l'enseignement secondaire (CAPES), le professorat des écoles et le professorat de français langue étrangère (FLE). La licence d'Anglais, avec ses enseignements en langue, littérature et civilisation, prépare essentiellement au métier d'enseignant, bien que d'autres débouchés soient aussi ouverts aux diplômés (dans la traduction et l'interprétation, le tourisme, l'administration publique, la culture, la communication, le patrimoine).

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1 (2009)	124
Nombre d'inscrits en L2 (2009)	61
Nombre d'inscrits en L3 (2009)	45
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention Anglais propose une solide formation en anglais pour ceux qui envisagent le professorat, notamment en secondaire (CAPES). On peut imaginer que cette formation soit en adéquation avec les métiers de



l'édition, de la communication et de la culture. En revanche, elle ne semble pas proposer des enseignements qui permettraient une insertion professionnelle autre (tourisme, commerce, administration publique), notamment par le biais d'un développement des compétences transversales chez l'étudiant. En effet, ni l'évolution du monde du travail, ni la politique de l'établissement ne semblent prises en compte dans la formation proposée. Les étudiants ne sont apparemment pas amenés à réfléchir sur leur projet professionnel, et les liens avec le monde professionnel semblent faibles (pas d'intervenant professionnel, pas de stage obligatoire). De plus, il n'y a pas de vraie prise en compte du public entrant en L1 à fort taux de bac technologique (pas de semestre de remise à niveau, un tutorat inefficace, pas de professeur référent, pas de dispositif de réorientation ou de passerelles vers d'autres licences, pas de formation en deux ans visant une licence professionnelle telle que Commerce, spécialité achat et logistique). La mention d'Anglais ne semble pas proposer de dispositif d'aide à la réussite. En troisième année, la moitié des étudiants choisit le parcours menant au métier de professeur des écoles, l'autre moitié étant partagée entre le parcours débouchant sur le CAPES d'anglais et aux carrières liées à l'enseignement du français langues étrangère et seconde, mais aucune donnée chiffrée ne permet d'évaluer le taux d'insertion des diplômés. Entre 50 % (2009) et 75 % (2007 et 2008) des étudiants inscrits en L3 obtiennent leur diplôme.

- Points forts :
 - Trois parcours en troisième année visant des métiers particuliers et prenant en compte les besoins locaux en professeurs des écoles, un des principaux débouchés identifiés.
 - Des enseignements fournissant de solides bases en anglais et en littérature et civilisation anglophone.
- Points faibles :
 - Un manque d'enseignements de remise à niveau en L1, malgré la présence de nombreux étudiants issus de bacs technologiques et le fort taux d'abandon au cours de la première année.
 - Un manque de prise en compte des compétences transversales (peu de précisions concernant la formation en méthodologie universitaire, pas d'évaluation de l'acquisition de compétences transversales).
 - Un manque de réflexion sur la réorientation des étudiants en difficulté (pas de passerelles prévues vers d'autres licences, pas de projet professionnel personnel).
 - Des enseignements d'« ouverture » très limités : une formation de type « tubulaire » qui ne semble pas prendre en compte le fait que les diplômés peuvent intégrer d'autres métiers qu'enseignant.
 - Un manque d'éléments liés à la professionnalisation des étudiants (sensibilisation, rencontres, intervenants professionnels, stages).
 - Des procédures d'évaluation de la formation et des enseignements très limitées.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C

Recommandations pour l'établissement

Etant donné la composition des primo entrants et les taux d'abandon et de réussite, il serait utile de mettre en place, ou de renforcer, des dispositifs d'aide à la réussite (semestre de « réussir sa licence », tutorat), d'orientation et de réorientation, ainsi qu'une réflexion sur le projet professionnel personnel et un développement des compétences transversales.

Il conviendrait de développer des dispositifs de préprofessionnalisation, en dehors des dispositifs concernant les métiers de l'enseignement, avec des partenaires du tissu économique local.

Il serait très utile de disposer de données chiffrées sur le sort des diplômés et non-diplômés de cette formation jusque-là. Ne connaissant ni le taux ni le caractère de l'insertion professionnelle de ces derniers, il est difficile d'évaluer la pertinence et l'efficacité de la formation.